

DES QUANTITÉS D'EAU DISPONIBLE À LA BAISSE, AVEC DES MANQUES CHRONIQUES



Malgré une position centrale dans le bassin versant de la Loire et des apports en eau de l'amont importants, la région reste très vulnérable d'un point de vue de la qualité et de la quantité de ses ressources en eau. Le niveau des cours d'eau y est aujourd'hui historiquement bas.

La situation sur l'ensemble de la région est contrastée et l'eau manque de façon importante et chronique dans certains secteurs. L'une des causes est le changement climatique qui perturbe le cycle de l'eau et qui se traduit notamment par des étés plus longs, plus chauds et plus secs. Des mesures de restriction sont prises régulièrement par l'Etat afin de préserver l'alimentation en eau potable, car seule une petite part des stocks d'eau souterraine de la région est exploitable, celle qui se renouvelle annuellement jusqu'alors.

de précipitations sur l'ensemble du mois de février 2023, une première sur notre territoire.



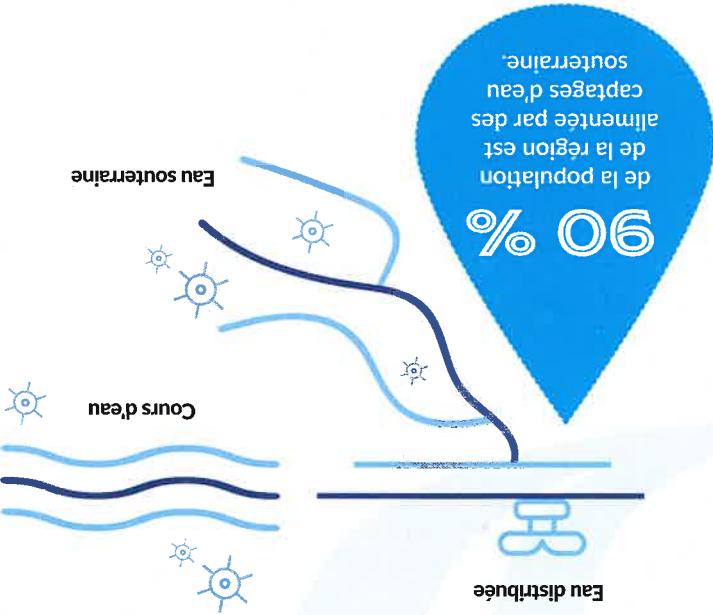
UNE MAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU ET DES MILIEUX

81 % des cours d'eau ne sont pas en bon état écologique en région Centre-Val de Loire, contre 56 % au niveau national. Les eaux souterraines sont également touchées et plus dégradées qu'ailleurs. L'eau distribuée n'est pas épurée, avec quelques non-conformités qui entraînent des interdictions temporaires de consommation.

Les causes ? Essentiellement les **pesticides** impactent la production d'eau potable, et les **nitrites** qui jouent aussi un rôle néfaste, entre gêne à la production d'eau potable, **eutrophisation**¹ des milieux aquatiques et **prolifération de cyanobactéries**. La région est presque totalement classée en « Zone vulnérable aux nitrates ».

Dans la perspective de la diminution des débits des rivières et du niveau des nappes, cela entraînerait mécaniquement des concentrations en polluants plus fortes.

¹ Pollution des écosystèmes aquatiques qui se produit lorsque le milieu reçoit trop de matières nutritives (azote, phosphore) assimilables par les algues et que celles-ci prolifèrent.



CONSUMATION : IRRIGATION ET PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN MAJORITÉ



Sur la période 2015-2021, les deux plus gros consommateurs d'eau de surfaces ou souterraines selon la Banque Nationale des Prélèvements d'Eau sont l'irrigation (58,7 %) et le refroidissement des centrales électrique (32,7 %). Suivent l'alimentation en eau potable (8,3 %) et l'industrie (0,3 %). La saisonnalité est un élément important à relever, l'irrigation prélevant en été et la production d'énergie davantage en hiver. L'irrigation se présente donc comme la principale source de prélèvement. 15 % de la surface agricole utile est irriguée en 2020 (2^e région de France) d'après le Recensement Agricole 2020 et les surfaces exploitées irriguées augmentent.

Différence entre eau prélevée et eau consommée : Les prélèvements désignent la quantité d'eau prélevée dans le milieu naturel pouvant être rejetée après utilisation tandis que la consommation correspond à une quantité d'eau qui n'est pas renvoyée directement dans la nature après usage.

2/3

de l'eau souterraine prélevée ont été consommés, dont 87 % par l'irrigation des cultures (2018, Banque Nationale des Prélèvements d'Eau)

